

Analyse de genre : guide pratique



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Direction du développement
et de la coopération DDC



SDC, Village map elaborated by a women's group

I. L'analyse de genre à la DDC

La Direction du développement et de la coopération (DDC) s'engage à promouvoir l'égalité entre les sexes dans tous ses domaines d'activité afin de garantir que les femmes et les hommes bénéficient des mêmes droits pour développer leur potentiel et puissent utiliser leurs ressources de manière pertinente. Notre travail se fonde sur l'Agenda 2030 et sur l'ODD 5 consacré à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes et des filles. Pour promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes ainsi que le développement durable, il est indispensable de comprendre quand et pourquoi les inégalités entre les sexes apparaissent. Le point de départ

de toute intervention doit donc être une analyse de genre, qui vise à appréhender les implications futures pour les femmes et les hommes, ainsi que les obstacles et les possibilités liés à la promotion de l'égalité et des droits des femmes. Une telle analyse constitue un outil essentiel pour obtenir des résultats significatifs en matière d'égalité et promouvoir le développement durable.

Le présent guide pratique fournit des lignes directrices pour la réalisation de l'analyse. Il s'adresse au personnel de la DDC chargé des opérations ainsi qu'aux partenaires de la DDC en Suisse et dans les pays partenaires.

Questions à poser

1. Quels sont les obstacles et les inégalités sexospécifiques dans votre contexte ?
2. Que faut-il changer, quel est l'objectif ?
3. Comment votre intervention permet-elle d'atteindre cet objectif ?
4. Comment cet objectif peut-il faire l'objet d'un suivi et d'un rapport

Qu'est-ce qu'une analyse de genre ?

L'analyse de genre est un **outil d'analyse systématique** utilisé pour identifier, comprendre et expliquer les différents **rôles, besoins et possibilités** des hommes et

des femmes ainsi que les relations qui les unissent. Elle décèle les inégalités en termes de pouvoir, de ressources et de possibilités qui existent dans les ménages, les commu-

nautés, les pays et les différents secteurs. De plus, il permet d'examiner les causes de ces disparités, de déterminer si elles constituent un obstacle potentiel à l'at-

teinte de résultats significatifs et de chercher comment y remédier. Une analyse de genre apporte une contribution essentielle à la pertinence et à l'efficacité des actions

entreprises au titre du développement ainsi qu'à la pérennité des résultats obtenus.

Quand réaliser une analyse de genre ?

Idéalement, l'analyse de genre devrait être menée avant le lancement d'un projet ou d'un programme et avant la définition d'une nouvelle stratégie de coopération et de son champ d'action. Dans la mesure du possible, le genre est intégré en tant que

thème transversal dans l'analyse du pays, du secteur ou de la communauté. Il est essentiel de procéder à une analyse avant de mettre en œuvre des interventions sexospécifiques. Les résultats de l'analyse de genre fournissent en effet des éléments cruciaux

pour définir les activités et forment la base d'un bon processus de suivi et d'évaluation. S'il n'est pas possible d'effectuer cette analyse au début d'un projet, celle-ci peut être incluse dans les examens à mi-parcours ou dans le cadre d'une évaluation.

Qui effectue l'analyse ?

Selon le contexte, l'analyse sera réalisée par une équipe interne ou des experts externes. En tous les cas, les personnes chargées de cette tâche doivent être des professionnels compétents, connaissant bien la problématique du genre. Si des données primaires sont recueillies, par exemple dans le cadre

d'une étude de référence, il est important que des chercheurs en sciences sociales qualifiés supervisent l'analyse. Les données primaires, au niveau communautaire notamment, peuvent également être collectées via des approches participatives, qui impliquent et responsabilisent les participants au projet.

Lorsque l'on s'appuie sur des données secondaires – si, pour une raison ou pour une autre, la collecte de données primaires n'est pas possible –, il faudrait impliquer un spécialiste de l'égalité ou une personne ayant de l'expérience ou ayant suivi une formation ad hoc (analyse de genre et mise en œuvre).

À quel niveau ?

Une analyse de genre peut être effectuée à différents niveaux. Au **niveau micro**, l'accent est placé sur les femmes et les hommes, les ménages et les communautés. Ici, l'analyse devrait se concentrer sur la définition des rôles, des relations, des besoins et des priorités par rapport au contexte, ainsi que sur le poids des aspects culturels. Au **niveau méso**, l'accent se place sur les institutions. L'analyse porte sur le mode de fonctionnement des institutions en termes de fourniture et de mise en œuvre des services : disposent-elles de politiques et de compétences en matière de genre ? Les femmes et les hommes sont-ils traités sur un pied d'égalité ? Au **niveau macro**, ce sont les politiques et leur mise en œuvre dans les pays partenaires et au



SDC, Participative village assessment, Tajikistan.

niveau international qui sont au centre de l'attention. Cela recouvre notamment les lois et les règlements. L'analyse examine si des politiques d'égalité entre les sexes

sont en place et évalue l'influence des différentes politiques sur la vie des femmes et des hommes.

Quelle est la thématique prioritaire ?

Pour s'assurer que les questions liées au genre sont prises en compte de manière transversale, il est important de bien comprendre les enjeux liés au genre qui prévalent dans différents domaines ou secteurs thématiques. Une analyse de genre

spécifique à un domaine ou à un secteur examine des questions clés liées au genre au niveau politique et opérationnel dans un domaine donné. Les [fiches thématiques de la DDC sur le genre](#) mettent en lumière les questions et problématiques clés de

l'égalité des sexes dans des domaines thématiques spécifiques et constituent un outil pour la réalisation d'une bonne analyse de genre.

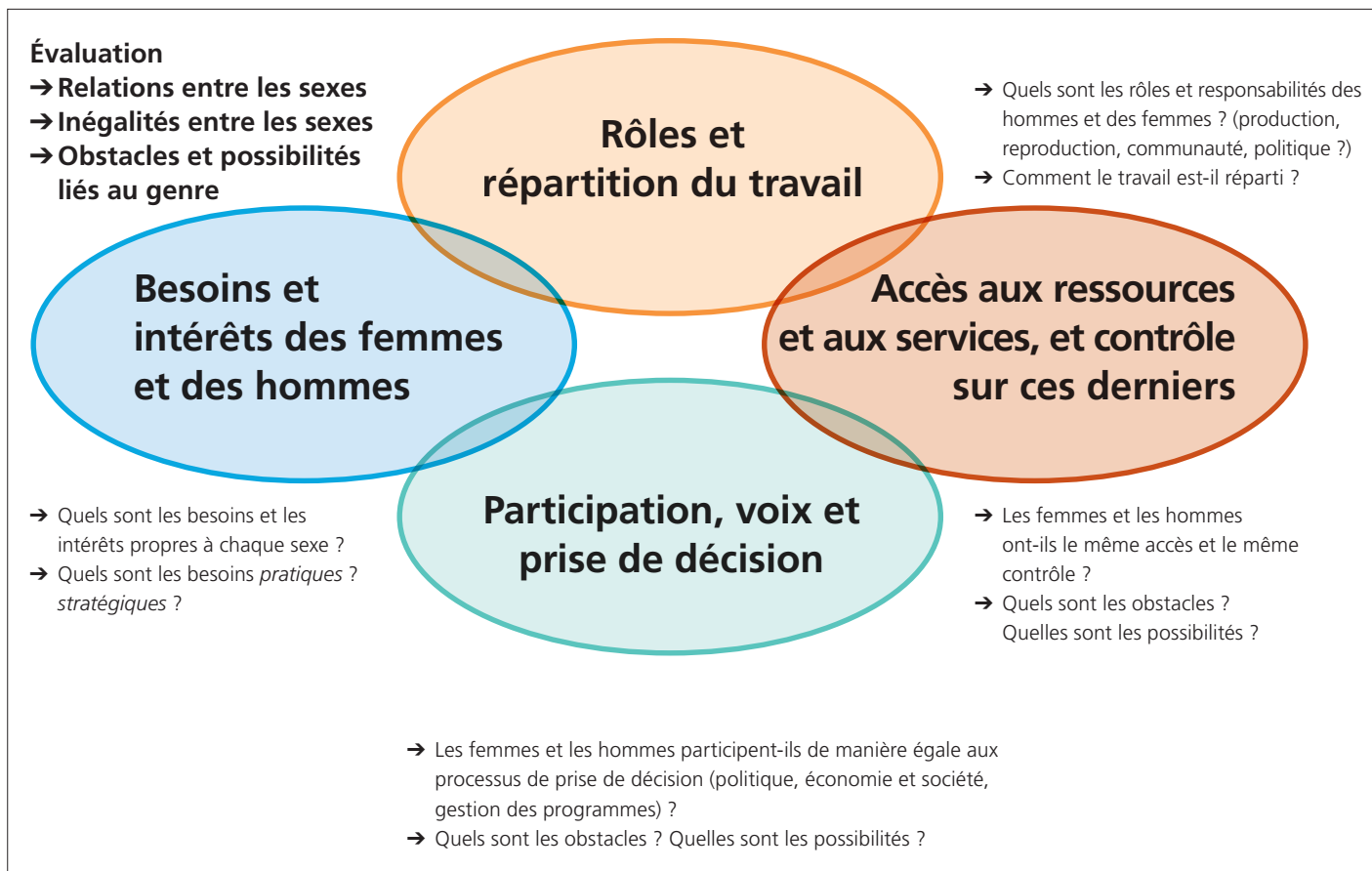
II. Cadre d'analyse sexospécifique

L'égalité entre les sexes peut être évaluée selon quatre prismes d'analyse : 1. Rôles et répartition du travail, 2. Accès aux ressources et aux services, et contrôle sur ces derniers, 3. Participation, voix et

prise de décision et 4. Besoins et intérêts des femmes et des hommes. Ces quatre prismes (voir illustration 1) constituent le cadre d'analyse sexospécifique et sont utiles pour analyser tout type de contexte.

Le schéma et le tableau suivants donnent un aperçu des quatre perspectives, des concepts qui s'y rattachent et des questions de recherche connexes.

Illustration 1 : Les quatre prismes d'analyse du genre



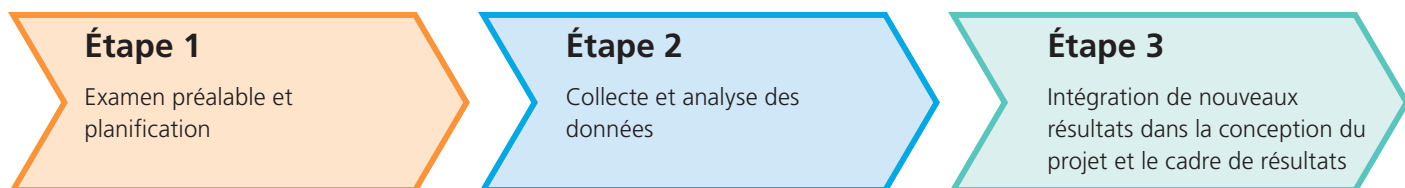
Prisme	Questions	Concepts
Rôles et répartition du travail	<ul style="list-style-type: none"> • Quels sont les rôles et responsabilités des hommes et des femmes ? • Comment les hommes et les femmes interagissent-ils ? • Que font-ils, que peuvent-ils faire, qu'attendent-ils d'eux ? 	<p>Les femmes et les hommes assument des responsabilités et des rôles différents au sein du ménage, à l'école, au travail, dans la communauté, dans l'organisation politique, au gouvernement, etc. Le rôle productif se rapporte à tout travail qui génère un revenu ou d'autres ressources économiques. Le rôle reproductif se réfère au travail au sein du ménage, aux soins aux jeunes ou aux personnes âgées, à la cuisine et au nettoyage. En général, le travail reproductif ne génère aucun revenu, il est moins valorisé que le travail productif et, souvent, il n'est pas considéré comme du travail. Les femmes sont généralement responsables des tâches reproductives, ce qui se reflète dans la répartition inégale du travail de soins non rémunéré.</p>
Accès aux ressources et aux services, et contrôle sur ces derniers	<ul style="list-style-type: none"> • Les femmes et les hommes ont-ils le même accès aux ressources ? • Quels sont les obstacles sexospécifiques à l'accès à ces ressources ? 	<p>Par ressources, on entend les moyens et les biens, y compris les services de base (éducation, santé), les ressources économiques (revenu du ménage), les ressources productives (terres, équipements, outils, travail, services financiers), les ressources politiques (capacité de prise de décision, information et organisation) et les ressources en temps. L'accès aux ressources représente la possibilité pour les femmes et les hommes d'utiliser des ressources spécifiques et d'en tirer avantage. Le contrôle des ressources correspond quand à lui à la possibilité pour les hommes et les femmes d'obtenir l'accès à une ressource et de prendre des décisions quant à son utilisation.</p>
Participation des femmes et des hommes	<ul style="list-style-type: none"> • Les femmes et les hommes ont-ils les mêmes droits, les mêmes possibilités et les mêmes capacités pour participer aux prises de décision et exercer une influence en la matière (aux niveaux de la famille, de la société, du monde politique et de la sphère économique) ? • Les femmes et les hommes ont-ils les mêmes possibilités de faire entendre leur voix et de prendre des décisions ? 	<p>Il existe des écarts entre les sexes dans la participation et la prise de décisions au sein du ménage, au niveau communautaire, sur les plans politique et économique ainsi que dans la société en général. Les femmes et les minorités sont souvent sous-représentées dans les organes de décision, en particulier dans la société civile et en politique. Cela signifie qu'elles ont peu d'espace pour faire entendre leur voix et exercer une influence sur la répartition des moyens et la définition des programmes politiques. Pourtant, la participation des femmes ne va pas automatiquement de pair avec un pouvoir de décision accru. Une participation égale exige une représentation égale (en nombre) ainsi que la capacité et le pouvoir d'exercer une influence.</p>
Besoins et intérêts des femmes et des hommes	<ul style="list-style-type: none"> • Quels sont les besoins sexospécifiques qui s'expriment facilement ou non dans chaque rôle ? • Quels sont les besoins sexospécifiques directement liés au projet/programme ? • Quels sont les besoins sexospécifiques propres au contexte (p. ex. valeurs culturelles, traditions, etc.) ? 	<p>Par besoins sexospécifiques pratiques, on entend les besoins des femmes et des hommes en termes de facilitation de la vie quotidienne (p. ex. accès à l'eau, amélioration des transports, structures d'accueil pour les enfants). Répondre à ces besoins ne remettra pas directement en question les rôles des hommes et des femmes et les relations de pouvoir, mais pourrait éliminer d'importants obstacles à l'autonomisation économique et politique des femmes. Par besoins sexospécifiques stratégiques, on entend les changements dans la société en termes de rôles et de relations de genre (p. ex. nécessité de promulguer une loi pour condamner la violence basée sur le genre, égalité d'accès au crédit, égalité en matière d'héritage). La prise en compte de ces questions devrait avoir un impact sur les relations de pouvoir entre les sexes. Parfois, les besoins pratiques et les besoins stratégiques coïncident (p. ex. le besoin pratique d'avoir un endroit où laisser les enfants coïncide avec le besoin stratégique d'obtenir un emploi à l'extérieur du foyer).</p>

III. En pratique

Une analyse de genre dans le contexte du développement aborde un large éventail de questions et se fonde sur différents outils et concepts pour mieux comprendre les

inégalités de genre dans un environnement donné. Il n'existe pas de modèle universel, et l'accent peut être placé sur différents aspects du genre, en fonction de l'objectif

visé par l'action. Le guide suivant propose une série d'étapes, assorties de suggestions, qui peuvent être combinées et utilisées de différentes manières.



1^{re} étape : Examen préalable et planification

Pour être utile, l'analyse de genre doit être **ciblée**. Il est donc important de déterminer quelles sont les questions pertinentes au niveau considéré lors de la conception de l'analyse, et de préciser le groupe cible à analyser. Pour assurer la pertinence des informations recueillies et donner à l'analyse une portée réaliste, la DDC et ses principaux partenaires se posent les questions suivantes :

Que dois-je savoir pour m'assurer que l'action prévue profite à la fois aux femmes et aux hommes et favorise l'égalité des sexes ?

Quels sont les **groupes cibles** ?

Les groupes cibles sont-ils les femmes et les hommes ou dois-je intégrer d'autres **catégories sociales** ?

- Il est important de définir le **groupe cible** avec précision. Les femmes et les hommes ne sont pas tous pareils. Le genre est une variable sociale qui se combine avec d'autres **catégories sociales** (approche intersectionnelle)¹ : âge, appartenance ethnique, classe sociale, religion, handicap, orientation sexuelle, etc. Ainsi, une femme n'est jamais uniquement une femme : elle a aussi, par exemple, une certaine origine ethnique, un certain âge et appartient à une certaine classe sociale.

2^e étape : collecte et analyse des données

Dois-je collecter des données (données primaires) ou **puis-je me fier aux informations et statistiques existantes** (données secondaires) ? Me faut-il le soutien d'un expert local externe ?

Puis-je intégrer les questions de genre dans d'autres analyses ou évaluations effectuées dans le cadre du programme, ou dois-je effectuer une analyse de genre distincte ?

Quelles sont les données et informations nécessaires pour répondre aux exigences du système de **suivi et de reporting** de la DDC (indicateurs de référence relatifs au genre) ?

être interrogés. Dans ce cas, une collecte de données quantitatives (enquête) et/ou qualitatives (entretiens) est nécessaire. Si des données primaires sont recueillies, il est important que des chercheurs en sciences sociales qualifiés supervisent l'analyse.

- La collecte de **données primaires** est nécessaire si l'on s'attend à des résultats spécifiques en matière de genre. Pour la collecte de données primaires, par exemple dans la zone géographique du projet, les participants au projet doivent

- Les **approches participatives** (collecte de données qualitatives et primaires) peuvent être utilisées pour mener une analyse de genre au niveau communautaire, par exemple dans le cadre d'une évaluation des bénéficiaires. Les approches participatives impliquent les parties prenantes dans la collecte de données et leur donnent les moyens d'agir. Par exemple, la tenue d'un journal permet non seulement de fournir des données, mais est aussi un moyen de sensibiliser les personnes et de les amener à des réflexions critiques sur la répartition actuelle des tâches et des responsabilités. Une telle approche favorise l'émergence d'actions menant à des changements transformateurs. Ces processus participatifs nécessitent un encadrement étroit. À

titre d'exemple, voir le guide consacré à l'analyse et à la définition d'actions relatives au travail de soins non rémunéré '[Unpaid Care Work': Practical Guidance on Analysis and Intervention Design](#).

- Les **données secondaires** sont déjà disponibles. Elle peuvent être tirées d'études, de statistiques ou de stratégies compilées par le partenaire ou d'autres organisations donatrices. Les rapports des pays soumis au Comité CEDEF peuvent également constituer une ressource importante. Ces données décrivent la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes au niveau national ou régional, dans un secteur donné ou au sein des organisations partenaires ou du groupe cible. Il est important de rechercher et de demander explicitement des données ventilées par sexe (c'est-à-dire des statistiques qui donnent des informations sur le pourcentage de femmes et d'hommes présents sur le marché du travail). Lorsque l'on s'appuie sur des données secondaires, il faut faire appel à un spécialiste ou à une personne ayant de

¹ Une **approche intersectorielle** examine les façons dont diverses catégories construites socialement et culturellement interagissent à différents niveaux pour produire différentes formes de relations de pouvoir et d'inégalités. Cela implique que les réponses à la question « qui » sont systématiquement ventilées par sexe, une variable parmi d'autres.

l'expérience ou une formation en matière d'analyse de genre et de mise en œuvre.

- **Intégration d'une analyse de genre dans d'autres évaluations** : dans la mesure du possible, la dimension du **genre doit être intégrée** dans d'autres analyses, notamment celles portant sur un pays, un secteur ou une communauté donnée, ainsi que dans les évaluations des bénéficiaires.

Parfois, il peut être nécessaire d'effectuer une **analyse de genre spécifique** pour compléter un diagnostic préalable, ou lorsque des données sexospécifiques particulières sont nécessaires pour une certaine zone géographique, un certain secteur ou une action particulière. Une analyse de genre séparée est toujours nécessaire avant de mettre en œuvre des actions et des programmes sexospécifiques.

- La DDC a mis en place des **indicateurs de référence agrégés ainsi que des indicateurs de référence thématiques (IRA et IRT) pour guider le travail de suivi et de reporting de la DDC**. Ces indicateurs devraient être pris en considération lors de la mise en place d'une collecte de données sur le genre.

3^e étape : intégration de nouveaux résultats dans la conception du projet et le cadre de résultats

Quelles sont les **enjeux et les inégalités identifiés dans le cadre de l'analyse de genre** ?

Sur la base de ces constatations, quels sont les changements et les objectifs que je cherche à atteindre grâce au projet ?

Comment intégrer ces objectifs dans la **conception du projet** et le **cadre de résultats** ? (au niveau des produits, des réalisations et des impacts ?)

- Si les résultats de l'analyse de genre révèlent des disparités ou des différences significatives entre les sexes, ces connaissances nouvellement acquises devraient être intégrées à tous les niveaux de la gestion du cycle de projet (GCP), en particulier au niveau de la conception et du cadre de résultats. Les objectifs et les indicateurs

devraient également être adaptés.

- **Il convient d'élaborer des stratégies** pour surmonter les obstacles et les contraintes liés au genre et inclure ces stratégies dans la mise en œuvre. Il faut aussi veiller à ce que ces activités soient dotées de ressources suffisantes.
- **Il faut déterminer comment assurer le suivi des réalisations ou des impacts en matière genre et comment en rendre compte** : élaborer et intégrer des méthodes de suivi portant sur l'évolution de l'égalité entre les sexes, les indicateurs clés liés à des questions importantes en matière d'égalité, ainsi que les **indicateurs de référence relatifs au genre**.
- **Il faut arrêter la planification stratégique et opérationnelle des projets, programmes ou politiques** :

intégrer une perspective des droits des femmes et des droits de l'homme dans l'élaboration d'actions et de stratégies à long terme pour réaliser l'égalité des sexes. Les rapports soumis au Comité CEDEF par les pays peuvent constituer un fil rouge important pour renforcer la perspective des droits des femmes.

- Il faut **circonscrire les besoins en matière de renforcement des capacités** du personnel, des partenaires de mise en œuvre et d'autres parties prenantes importantes (p. ex. homologues gouvernementaux).
- **Il faut mettre en place un dialogue politique** avec les gouvernements, les acteurs internationaux et la société civile pour viser un changement de plus grande envergure, qui autonomise les femmes, prenne en compte leurs intérêts stratégiques et favorise l'égalité des sexes.

IV. Leçons apprises et bonnes pratiques

Une analyse de genre révèle les inégalités entre les sexes et permet aux praticiens du développement d'examiner et d'élaborer avec le groupe cible des mesures adéquates, en veillant au respect du principe « ne pas nuire » et en trouvant des stratégies susceptibles de promouvoir l'égalité des sexes par des actions de développement. Mais effectuer une telle analyse n'est pas chose aisée. Les praticiens du développement peuvent se heurter à une résistance au changement en matière de relations entre les sexes et rencontrer des difficultés méthodologiques, par exemple dans la collecte et l'analyse des données.

Quels sont les défis ?

- Une analyse de genre aborde souvent des sujets sensibles, comme la violence basée sur le genre, la transformation des rôles et des normes établis, les croyances religieuses, etc. Elle peut se heurter à une certaine résistance et entraîner des effets

négatifs et préjudiciables si elle n'est pas réalisée avec prudence, selon une approche sensible aux conflits.

- Une telle analyse peut prendre beaucoup de temps et nécessiter un budget conséquent, surtout si elle est menée de manière approfondie par un expert externe.
- Pour obtenir des données primaires valides, il faut disposer des connaissances scientifiques appropriées (méthodes, analyse des données).
- Les données secondaires (statistiques et rapports nationaux et régionaux) sur le genre ne sont pas toujours fiables et les autres statistiques thématiques ne sont souvent pas ventilées par sexe.

Quelles sont les bonnes pratiques ?

- La première étape consiste à reconnaître

les inégalités entre les sexes et à prendre conscience que l'égalité est un élément essentiel du développement durable, de la croissance économique inclusive et de la réduction de la pauvreté.

- Une analyse détaillée devrait inclure des données sur l'emploi du temps.
- Une approche participative est indiquée.
- La dimension de genre doit être intégrée à toutes les étapes de la gestion du cycle de projet (GCP) pour réduire les obstacles et les contraintes liés au genre à tous les niveaux (micro, méso et macro).
- La dimension de genre doit être intégrée dans le cadre de résultats et faire l'objet d'un suivi et de rapports (IRA).

Bonnes pratiques au Népal

Quel était le but de l'évaluation ?

Observer la répartition du travail, en particulier le travail de soins non rémunéré et les tâches clés qui prennent beaucoup de temps.

Comment l'analyse a-t-elle été réalisée et par qui ?

Le travail de soins non rémunéré a été analysé en deux étapes par des experts de la question du genre. Tout d'abord, on a demandé aux participantes et aux participants comment ils utilisent leur temps. Deux méthodes ont été employées : d'une part, la tenue d'un journal et, d'autre part,

le groupe de discussion participatif axé sur la réflexion et l'action. La combinaison des deux méthodes a permis aux participantes et aux participants de réfléchir par eux-mêmes sur leur situation et d'agir individuellement et collectivement.

Comment les résultats ont-ils été intégrés dans la conception de votre programme ?

Les résultats montrent combien de temps les participants passent à garder les enfants. La garde d'enfants représente une tâche clé qui prend beaucoup de temps. Les participantes et les participants ont dis-

cuté des résultats de la recherche dans leur groupe d'action et de réflexion et ont eu l'idée de mettre en place une garderie dans la communauté. Après de nombreuses discussions au niveau de la communauté, du gouvernement local et du district, les femmes, déterminées, ont pu créer une garderie communautaire, avec le soutien initial d'HELVETAS Swiss Intercooperation.

Pour plus d'informations : guide consacré à l'analyse et à la définition d'actions relatives au travail de soins non rémunéré [Guidance Sheet Gender and Unpaid Care Work](#) and [Unpaid Care Work: Practical Guidance on Analysis and Intervention Design](#)

Bonnes pratiques au Kirghizistan

Quel était le but de l'évaluation ?

Préparée dans le cadre du projet de développement économique local mené dans les districts d'Alay et de Chong-Alay, dans le sud du Kirghizistan, l'étude d'évaluation consacrée à la dimension du genre visait à définir des stratégies en matière d'autonomisation économique des femmes et à montrer la répartition des rôles dans cette région reculée. Il s'agissait d'aller au-delà des stéréotypes de femmes victimes et de comprendre les limites de l'autonomisation des femmes rurales dans le quotidien des villages étudiés. Les questions clés étaient les suivantes : 1) préciser la répartition du travail et du pouvoir entre les sexes dans les ménages, 2) mettre en lumière les limites et les obstacles économiques,

culturels et sociaux à la participation des femmes au système de marché, y compris les aspects liés l'accès aux ressources, 3) mettre en lumière la perception qu'ont les hommes et les femmes des besoins des uns et des autres dans le cadre du développement économique ; et 4) déterminer les avantages et inconvénients auxquels sont confrontées les femmes dans le cadre du développement économique des communautés et des ménages.

Comment l'analyse a-t-elle été réalisée et par qui ?

L'étude a été réalisée par une entreprise de recherche locale ; sept chercheurs y ont participé. Méthodes de recherche utilisées : recherche documentaire, analyse des

données de base, observation semi-structurée des participants dans quatre villages, quatre groupes de discussion (deux dans chaque district) et plusieurs études de cas (sur des sujets spécifiques comme le passé migratoire, le divorce, le handicap, etc).

Comment les résultats ont-ils été intégrés dans la conception de votre programme ?

Une stratégie en matière de genre et d'équité sociale a été développée sur la base de l'étude. Elle comprend la description des enjeux ainsi que les mesures que le projet peut ou va prendre pour y faire face.

Pour plus d'informations, voir le [rapport de recherche](#) et la [stratégie ad hoc de Bai Alai](#).

V. Liens

[DDC Glossaire et définitions sur la thématique du genre \(en\)](#)

[Guide pratique : le genre dans la GCP \(en\)](#)

[Indicateurs de référence de la DDC relatifs au genre](#)

[SDC Gender thematic guidance sheets](#)

[Le genre dans les stratégies de coopération de la DDC \(en\)](#)

[Boîte à outils de la DDC sur le genre dans la pratique \(en\)](#)

[Réseau de la DDC pour l'égalité entre hommes et femmes \(en\)](#)

[Message sur la coopération internationale de la Suisse 2017–2020](#)

Le présent *guide pratique* a été développé en collaboration avec le Centre interdisciplinaire de l'Université de Berne pour la recherche en études de genre (www.izfg.unibe.ch)